

Annnonce du Brexit et crise de 2008 : peu d'impact sur l'immigration depuis le Royaume-Uni

Insee Première • n° 1833 • Janvier 2021



La France et le Royaume-Uni entretiennent des liens migratoires historiquement forts. En 2020, 142 000 immigrés nés au Royaume-Uni résident en France, contre 19 000 en 1968. Les flux d'immigration britanniques étaient particulièrement soutenus au début des années 2000, portés notamment par un cours élevé de la livre sterling face à l'euro. Depuis, ils ralentissent nettement : entre 2005 et 2019, les entrées d'immigrés britanniques ont été divisées par deux. Ce ralentissement ne concerne pas seulement la France : depuis 2010, l'émigration des personnes nées au Royaume-Uni baisse nettement partout en Europe.

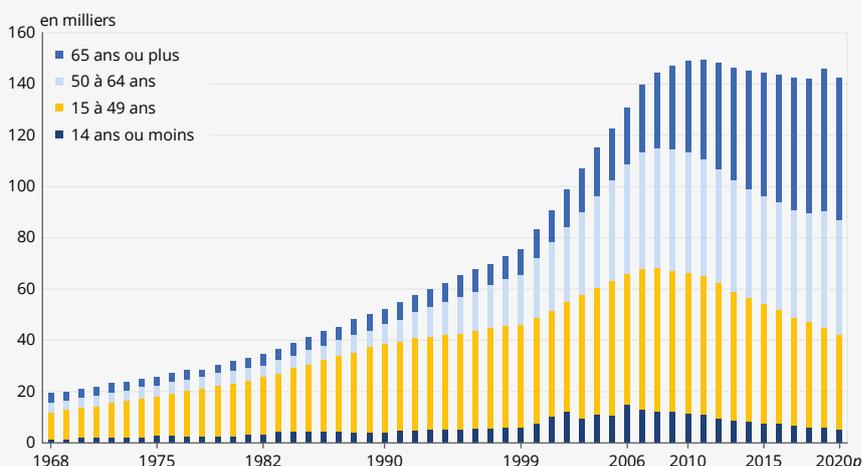
30 % des immigrés britanniques qui arrivent en France sont retraités, mais ils sont proportionnellement de plus en plus nombreux à venir s'installer en fin de carrière. Depuis 2010, davantage de retraités britanniques de 65 ans ou plus quittent la France qu'il n'en arrive. Si le vote sur le Brexit en 2016 a eu peu d'effet sur les flux d'immigration britanniques, les naturalisations augmentent fortement.

Dans l'autre sens, la présence française au Royaume-Uni se développe : elle a doublé entre 2004 et 2019.

La migration entre le **Royaume-Uni** et la France est un phénomène ancien en raison de la proximité géographique des deux pays et des liens historiques qui les unissent. En 2020, 163 000 personnes résidant en France sont nées au Royaume-Uni ► **sources**. Parmi elles, 21 000 y sont nées de nationalité française et 142 000 sont **immigrées**, c'est-à-dire qu'elles y sont nées de nationalité étrangère. Inversement, en 2019, 185 000 personnes résidant au Royaume-Uni sont nées en France selon l'*Office of National Statistics* (institut national statistique britannique) ► **encadré**. Ces chiffres sont encore plus élevés selon les sources consulaires : fin 2016, environ 350 000 Français vivent au Royaume-Uni et 400 000 Britanniques vivent en France ► **sources**. En effet, ces estimations

incluent notamment des binationaux et des personnes effectuant des séjours de moins d'un an. De plus, les registres consulaires ne sont pas toujours mis à jour lorsque les personnes quittent le pays. Les recensements ► **sources** des offices nationaux de statistiques, quant à eux, ne comptabilisent pas comme résidents ni les étudiants et les travailleurs venus pour moins d'un an, ni les personnes ne vivant qu'une partie de l'année dans le pays ou qui n'y déclarent qu'une résidence secondaire. En 2017, les Britanniques possèdent 86 000 résidences secondaires en France et sont ainsi les propriétaires de l'étranger les plus nombreux [Bessnard *et al.*, 2020].

► 1. Nombre d'immigrés nés au Royaume-Uni de 1968 à 2020 selon l'âge



p : données provisoires pour 2019 et 2020.

Note : de 1968 à 2006, les chiffres entre deux recensements sont interpolés de manière linéaire.

Lecture : en 1968, 19 100 immigrés britanniques résidaient en France. Parmi eux, 1 500 avaient 14 ans ou moins.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1990, France hors Mayotte de 1999 à 2013, France depuis 2014.

Source : Insee, base Saphir (de 1968 à 1999), recensements de la population (de 2006 à 2018) et estimations de population (2019 et 2020).

Une population vieillissante et stable depuis 2011

Entre 1968 et 1999, le nombre d'immigrés originaires du Royaume-Uni progresse de manière soutenue et constante, passant de 19 000 à 75 000 personnes ► **figure 1**, soit + 4,2 % en moyenne par an. Ce phénomène accélère nettement entre 1999 et 2010 avec l'installation de près

de 80 000 nouveaux résidents (+ 6,7 % par an). En 2011, le nombre d'immigrés nés au Royaume-Uni culmine à 150 000. Depuis, il décroît lentement (- 0,3 % par an), pour atteindre 142 000 personnes en 2020. Les immigrés britanniques installés en France sont désormais plus âgés. En vingt ans, la part des personnes de 15 à 49 ans a été divisée par deux, passant de

53 % en 1999 à 26 % en 2020. Inversement, la part des personnes de 65 ans ou plus a triplé, passant de 12 % en 1999 à 39 % en 2020. Ce phénomène provient essentiellement du vieillissement des immigrés britanniques déjà installés plutôt que de l'arrivée de personnes plus âgées.

Des entrées d'immigrés britanniques divisées par deux entre 2005 et 2019

Les flux d'immigration britannique ralentissent dès 2005, première année pour laquelle les **entrées** sont mesurées annuellement. Durant l'année 2005, 19 200 immigrés originaires du Royaume-Uni sont venus s'installer en France, contre 14 400 en 2008 et seulement 8 800 en 2019 ► **figure 2**. Ce ralentissement commence donc avant la crise économique de 2008, même s'il est plus marqué entre 2008 et 2009 (- 19 % d'entrées). Le vote sur le Brexit en juin 2016 semble avoir eu un effet limité, avec des entrées en hausse de 13 % cette année-là, mais de nouveau en baisse en 2017.

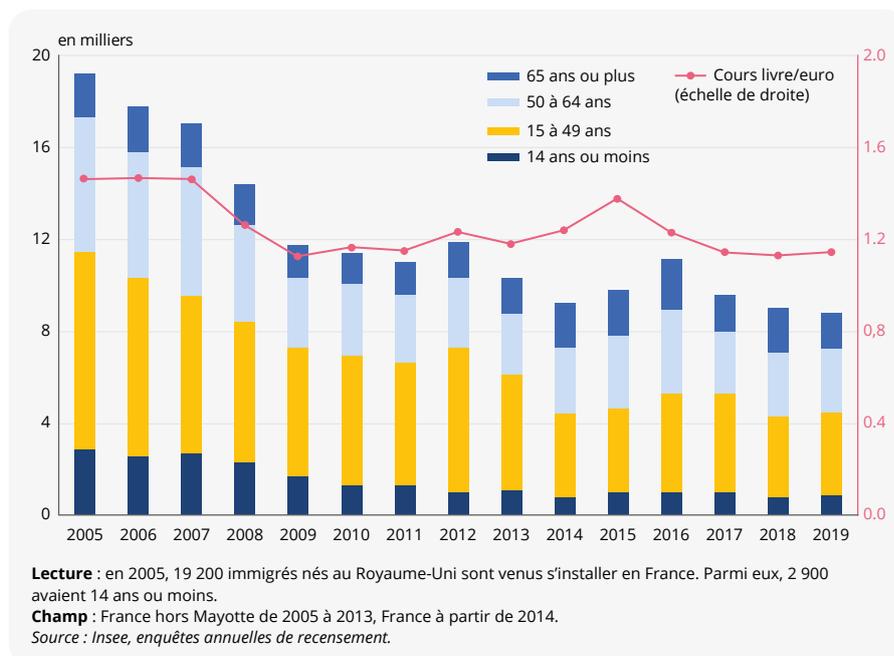
Un ralentissement des arrivées lié, entre autres, au cours de la livre sterling

De multiples facteurs peuvent expliquer le ralentissement progressif des entrées d'immigrés britanniques. Le cours de la livre sterling semble avoir joué un rôle important. De 1997 à 2007, celui-ci est particulièrement élevé par rapport au franc, puis à l'euro. Durant cette période, un livre s'échange en moyenne contre 1,5 euro, avec un pic entre 2000 et 2002 (1,6 euro). Le cours de la livre chute brutalement en 2008-2009, et entre 2008 et 2019, le taux de change moyen n'est plus que de 1,2 euro, soit une baisse de 20 % par rapport à la décennie précédente. De 2005 à 2019, la relation entre le taux de change livre/euro et le nombre annuel d'entrées d'immigrés britanniques est très forte, avec un coefficient de corrélation linéaire de 0,81. Cette corrélation est plus forte pour les immigrés de 50 à 64 ans. Le taux de change a un effet direct sur le pouvoir d'achat des retraités britanniques, dont les pensions sont versées en livre sterling.

30 % des immigrés britanniques qui arrivent en France sont retraités

De 2005 à 2019, la part des retraités parmi les nouveaux arrivants est relativement stable : 30 % en moyenne chaque année. Parmi ceux-ci, la part des 65 ans ou plus s'est accrue au fil du temps (29 % en 2005, 56 % en 2019), alors que celle des 50 à 64 ans a chuté (65 % en 2005, 43 % en 2019). Chaque année, les arrivées

► 2. Nombre d'entrées d'immigrés nés au Royaume-Uni selon l'âge

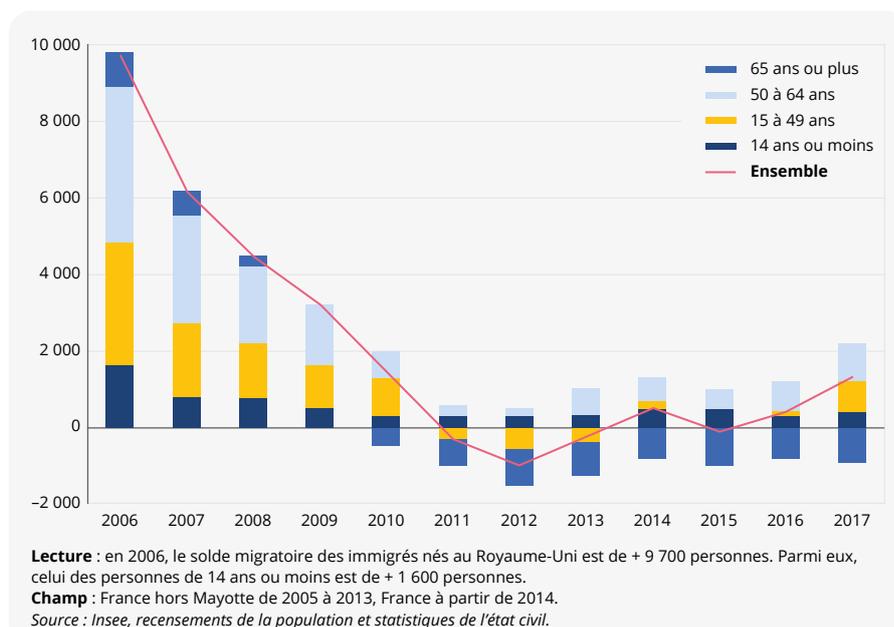


d'immigrés britanniques restent toutefois plus nombreuses entre 50 et 64 ans qu'au-delà de 65 ans. Le profil des nouveaux arrivants de 50 à 64 ans a par ailleurs changé au fil du temps. Ils sont de plus en plus nombreux à venir en France en fin de carrière, pour éventuellement ensuite y passer leur retraite. Ainsi, en 2005, seuls 19 % des nouveaux arrivants de 50 à 64 ans étaient actifs, contre 47 % en 2019 (respectivement 26 % et 56 % parmi ceux de 50 à 59 ans). De manière plus générale, les retraités britanniques se sont rarement établis en France à des âges avancés. Parmi les immigrés britanniques âgés de 65 ans ou plus en 2020, 51 % sont arrivés alors qu'ils étaient âgés de 50 à 64 ans (30 % avant 49 ans et 19 % au-delà de 65 ans).

Depuis 2010, les départs de retraités britanniques sont plus nombreux que les arrivées

S'ils sont nombreux à venir s'installer chaque année en France, les immigrés britanniques sont également nombreux à la quitter. Entre 2006 et 2017, en moyenne 10 000 immigrés britanniques ont quitté chaque année le territoire. Par rapport aux entrées, ces **sorties** sont plus stables dans le temps : au plus haut 12 900 en 2012, au plus bas 8 400 en 2017. Au total, le **solde migratoire** des immigrés britanniques a chuté de manière continue entre 2006 et 2012, passant de + 9 700 à - 1 000 personnes ► **figure 3**.

► 3. Solde migratoire des immigrés nés au Royaume-Uni selon l'âge



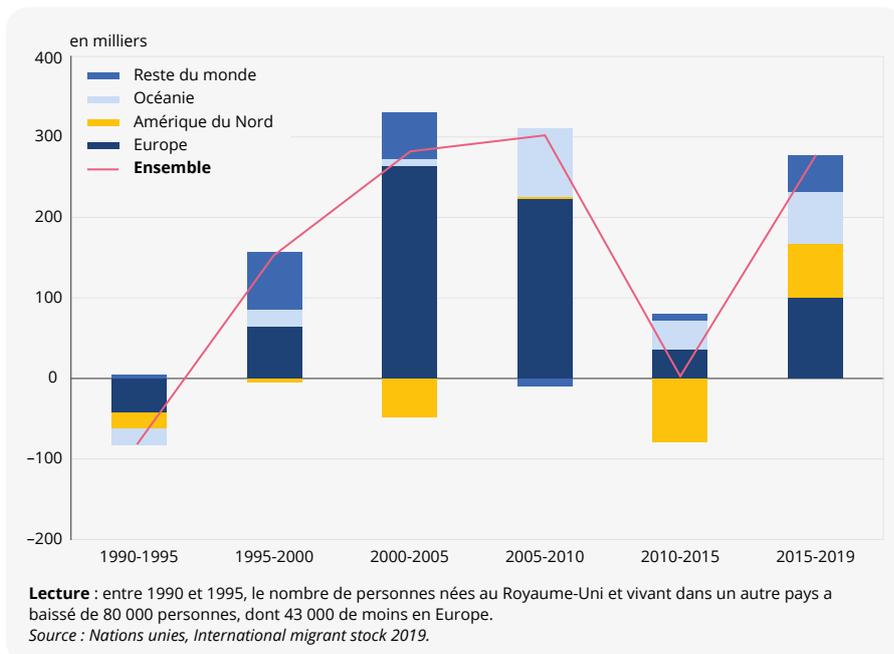
Depuis 2011, ce solde est proche de zéro, voire négatif : désormais, les entrées d'immigrés britanniques compensent tout juste leurs sorties. Ici encore, l'effet de la crise de 2008 ou du vote sur le Brexit en 2016 est peu perceptible. Les immigrés britanniques de 50 à 64 ans s'installent plus durablement, alors que, depuis 2010, ceux de 65 ans ou plus quittent plus fréquemment la France qu'ils viennent s'y installer.

Depuis 2010, l'émigration britannique ralentit dans toute l'Europe

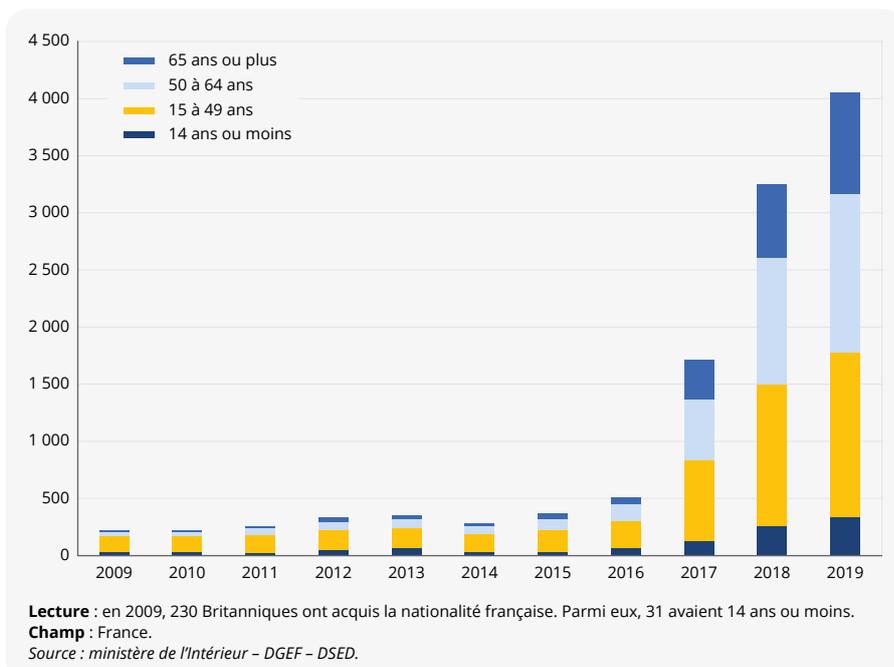
En 2019, 4,7 millions de personnes nées au Royaume-Uni vivent dans un autre pays du monde, contre 3,8 millions en 1990, selon les données de l'ONU ► [sources](#). En 2019, 59 % d'entre elles vivent en Océanie et en Amérique du Nord (Australie, États-Unis et Canada principalement), contre 70 % en 1990. Cette baisse a profité à l'Europe : 30 % des personnes nées au Royaume-Uni vivant dans un autre pays du monde y résident en 2019, contre 21 % en 1990.

Le ralentissement des flux migratoires britanniques à partir de 2010 est général, et non propre à la France. L'expatriation des personnes nées au Royaume-Uni a été particulièrement forte entre 2000 et 2010 ► [figure 4](#), avec une hausse de 580 000 du nombre d'émigrés britanniques, dont 490 000 sont allés en Europe. Au-delà du cours élevé de la livre sterling durant cette période, d'autres raisons telles que la mise en place de l'espace Schengen entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000, accompagnée de la mise en service de liaisons aériennes régulières à bas coût entre le Royaume-Uni et l'Europe, ou encore de celle du tunnel sous la Manche, peuvent expliquer cet attrait pour l'Europe. L'Espagne a été, de loin, la principale destination durant cette période, avec l'installation de près de 200 000 personnes nées au Royaume-Uni. Entre 2010 et 2015, l'émigration des personnes nées au Royaume-Uni chute brutalement pour devenir presque nulle au niveau mondial (solde de + 1 800 émigrés). Depuis 2015, cette émigration reprend (+ 280 000 entre 2015 et 2019) mais de manière plus équilibrée entre les continents. L'Amérique du Nord redevient une destination prisée alors que le nombre d'émigrés britanniques y diminuait depuis 1990. En Europe, de nouvelles destinations émergent, par exemple en Europe de l'Est (Roumanie, Pologne, Hongrie, Bulgarie, République tchèque) ou à Malte.

► 4. Évolution du nombre de personnes nées au Royaume-Uni et vivant dans un autre pays, par continent



► 5. Naturalisations de Britanniques selon l'âge



Les naturalisations augmentent fortement depuis le vote sur le Brexit

Si le vote sur le Brexit en juin 2016 semble avoir eu un impact limité sur les flux d'immigrés britanniques, les demandes de naturalisation pour ceux qui étaient déjà installés en France ont fortement augmenté. De 2009 à 2015, les acquisitions de nationalité française par des citoyens britanniques sont peu nombreuses, de l'ordre de 300 chaque année ► [figure 5](#). À partir de 2017, leur nombre augmente très fortement avec 1 700 naturalisations,

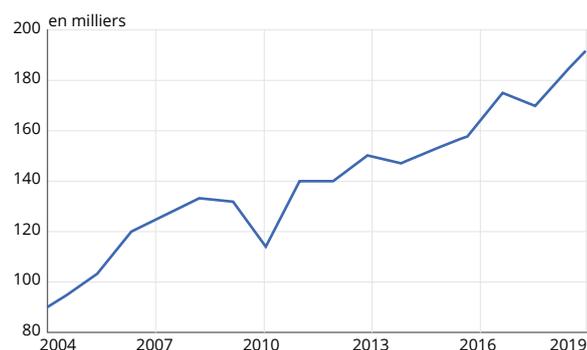
puis 3 300 en 2018 et 4 100 en 2019. Ces naturalisations concernent à 70 % des personnes d'âges actifs (15-64 ans). Jusqu'à présent, les citoyens britanniques, en tant que ressortissants communautaires, bénéficiaient des mêmes droits que les Français, en particulier sur le marché du travail. À partir du 1^{er} janvier 2021, détenir un titre de séjour est nécessaire. Cette forte hausse des naturalisations s'observe également dans les autres pays européens où sont installés de nombreux Britanniques (Espagne, Allemagne, Italie, etc.). ●

Jérôme Lê, Pierre Leservot (Insee)

► Entre 2004 et 2019, l'immigration française vers le Royaume-Uni est soutenue

Entre 2004 et 2019, selon les chiffres de l'*Office of National Statistics* (institut national statistique britannique), le nombre de personnes nées en France et vivant au Royaume-Uni a doublé, passant de 94 000 à 185 000 ► **figure**. Cette augmentation est beaucoup plus soutenue que celle du nombre de natifs du Royaume-Uni vivant en France (de 146 000 à 163 000 entre 2006 et 2020). La crise économique de 2008 semble n'avoir eu qu'un effet transitoire : entre 2009 et 2010, le nombre de personnes nées en France vivant au Royaume-Uni chute de 132 000 à 114 000 (- 14 %). Il rebondit dès l'année suivante à 140 000. À la suite du vote sur le Brexit, cette présence se renforce encore, passant de 158 000 à 185 000 entre 2016 et 2019 (+ 17 %).

Nombre de personnes nées en France et résidant au Royaume-Uni



Lecture : en 2004, 94 000 personnes nées en France résidaient au Royaume-Uni.
Source : Office for National Statistics.

► Sources

Le **recensement de la population** permet de connaître précisément le nombre de personnes **résidant** en France et leur profil. Le recensement comptabilise uniquement les personnes installées en France depuis douze mois ou plus, ou qui comptent s'y installer pour douze mois ou plus. Ainsi, les étudiants qui poursuivent une année de scolarité de septembre à juillet, les travailleurs venus pour un contrat de moins de douze mois ou encore les personnes ne vivant qu'une partie de l'année en France ne sont donc pas comptabilisés. Pour la période 1968-1999, la base **Saphir** (système d'analyse de la population par l'historique des recensements) compile les données des recensements généraux de 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999. À partir de 2006, la population est connue chaque année à partir du cumul de cinq enquêtes annuelles de recensement. Pour 2019 et 2020, les niveaux de populations sont estimés, ainsi que la répartition par âge, nationalité et pays de naissance.

Les **données des Nations unies** sont issues du rapprochement des données démographiques provenant des offices nationaux de statistique du monde entier. Ces données proviennent de sources très différentes (recensements, registres de population, données administratives, etc.), utilisant des mesures de la population migrante qui ne sont pas toujours harmonisées (pays de naissance ou nationalité). Elles font donc l'objet de nombreuses corrections et d'estimations, notamment pour les années pour lesquelles les données d'un pays ne sont pas disponibles. Pour 2015 et 2019, le sous-total « Amérique du Nord » comporte une erreur et a été recalculé à partir de la somme des pays qui le composent.

► Définitions

Un **immigré** est, selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Ici, le terme « immigré britannique » désigne une personne immigrée née au Royaume-Uni. Elle peut avoir acquis la nationalité française ou être encore étrangère (pas nécessairement britannique).

Le **Royaume-Uni** correspond ici au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (code ISO-3166 = 826). Il n'inclut pas les baillages de Guernesey, de Jersey et de l'île de Man, ni les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni.

Les **entrées** sur le territoire français sont estimées à partir des enquêtes annuelles de recensement en utilisant les réponses aux questions sur l'année d'arrivée en France et le lieu de résidence antérieur. Jusqu'en 2010, cette dernière question portait sur le lieu de résidence cinq ans auparavant, contre un an auparavant depuis. Cette méthodologie ne permet pas toujours de bien mesurer les flux d'entrées de personnes qui effectueraient des allers-retours fréquents entre la France et le Royaume-Uni.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties. Il est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population entre deux dates et le solde naturel (différence entre les naissances et les décès). Les **sorties** sont estimées par différence entre le solde migratoire et les entrées.

► Pour en savoir plus

- **Besnard S., Chesnel H., Mariette V., Simon A.**, « 148 000 Britanniques résident en France, notamment dans les territoires peu denses de l'Ouest », *Insee Première* n° 1809, juillet 2020.
- **Bianco E., Simon A.**, « Brexit : des effets incertains mais sans doute limités à l'échelle de la région », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 56, avril 2019.
- **Cornuet F., Ouin-Lagarde T., Vignolles B., Montornès J.**, « Évaluer l'impact du Brexit sur l'activité des partenaires du Royaume-Uni : le canal des échanges commerciaux », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2019.
- **Pouget J., Tallet F., Grangier J., Viard-Guillot L.**, « Scénario alternatif de prévision pour le Royaume-Uni en cas de Brexit sans accord », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2019.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :
A. Goin, S. Pujol

Rédacteurs :
L. Grivet,
V. Quénechdu

Maquette :
Jouve

Code Sage : IP211833
ISSN 0997 - 3192 (papier)
ISSN 0997 - 6252 (web)
© Insee 2020

www.insee.fr

